



Vérifier au prononcé

**DÉCLARATION DE LA PRÉSIDENTE
DU CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL
S. E. L'AMBASSADRICE SYLVIE LUCAS**

**À L'OCCASION DE LA ONZIÈME SESSION
DU COMITÉ DES POLITIQUES DE DÉVELOPPEMENT
(9 MARS 2009)**

Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire général adjoint,
Distingués membres du Comité,
Mesdames et Messieurs,

C'est un honneur pour moi que d'être invitée à prendre la parole à l'occasion de la séance d'ouverture du Comité des politiques de développement.

En tant que Présidente du Conseil économique et social et en tant que représentante du Luxembourg, je souhaite vous remercier tous sincèrement de faire bénéficier le Comité de votre savoir et de lui consacrer votre temps et votre énergie.

Je voudrais en particulier remercier le Président du Comité, M. Ricardo French-Davis, de son action à la tête du Comité, ainsi que le secrétariat de son soutien professionnel.

Mesdames et Messieurs,

Au cours des dernières années, la communauté internationale a été témoin d'efforts significatifs visant à améliorer le sort des pauvres à travers le monde. Grâce à ces efforts, des progrès considérables ont pu être réalisés, progrès qui se voient désormais remis en cause par la crise financière et économique mondiale. La crise nous contraint de même à

élargir encore le cercle de ceux auxquels veiller, auxquels venir en aide. Cette situation est très préoccupante, d'autant plus que la crise vient s'ajouter à la crise alimentaire et de l'énergie qui a frappé de nombreux pays en développement l'année dernière.

De manière générale, la crise mondiale actuelle constitue un test très important pour le multilatéralisme. Il importe de trouver ensemble des solutions pour la surmonter, et éviter de retomber dans le chacun pour soi, dans le protectionnisme et le repliement sur soi. Elle constitue également un test pour le Conseil économique et social. Vos compétences et vos conseils afin de trouver des solutions efficaces et de nouvelles approches pour relever les défis d'aujourd'hui revêtent une grande importance dans ce contexte.

Les travaux du Comité au sujet des conséquences des perturbations financières actuelles pour les pays en développement peuvent notamment constituer une contribution précieuse au débat actuel et à notre Réunion de printemps avec les institutions de Bretton Woods, l'Organisation mondiale du commerce et la CNUCED.

La crise mondiale aura des répercussions non seulement sur l'économie des pays mais également sur le bien-être des populations. Il importera tout particulièrement de tenir compte de ses répercussions négatives sur la santé publique et d'adopter des mécanismes pour atténuer ces répercussions et préserver ainsi les progrès qui ont été si durement acquis. Comme vous le savez, la santé publique constitue le thème principal de l'Examen ministériel annuel de cette année. La santé publique a des conséquences sur de très nombreux autres secteurs, et c'est avec une grande satisfaction que je constate que votre Comité souhaite appeler l'attention du Conseil sur certains de ces aspects qui demandent une action plus énergique en vue d'améliorer la santé pour tous.

J'attache une grande valeur aux conseils que vous nous donnez en tant que groupe indépendant et pluridisciplinaire de spécialistes du développement, et j'ai l'intention de veiller à ce que vos recommandations soient prises en compte par le Conseil lors de ses délibérations au sujet des mesures à prendre pour relever les défis en matière de santé publique dans le monde. J'espère que votre analyse permettra de placer les questions connexes dans le cadre plus général des objectifs de développement des Nations Unies et attirera l'attention sur de nouvelles questions que le Conseil devrait examiner pour faire avancer le partenariat mondial en faveur du développement.

À cet égard, je me félicite également de l'analyse menée par le Comité au sujet des conséquences du changement climatique pour le développement durable, compte tenu notamment des préoccupations suscitées par la crise économique et financière actuelle, qui a aussi des conséquences sur les principaux pays émetteurs de gaz à effet de serre.

Mesdames et Messieurs,

La réunion de cette semaine sera également consacrée à l'examen triennal de la liste des pays les moins avancés.

En dépit de certains progrès réalisés s'agissant du respect des engagements convenus dans le cadre du Programme d'action de Bruxelles en faveur des pays les moins avancés, l'extrême pauvreté reste très importante dans les PMA. Le Cap-Vert est ainsi le seul pays à avoir gradué depuis 1994, et deux autres pays seulement - les Maldives et Samoa - sont considérés actuellement pour un tel pas.

Ces faits montrent bien la complexité des défis auxquels les PMA doivent faire face et combien il importe de trouver des moyens plus efficaces de les aider à poursuivre sur la voie du développement. À cet égard, j'espère que le Comité aura la possibilité d'examiner l'efficacité des mesures spéciales de soutien de la communauté internationale en faveur des PMA. Cet examen pourrait déboucher sur des suggestions précises quant à la façon de renforcer ces mesures, c'est-à-dire non seulement de les adapter davantage aux besoins des PMA, mais également de tenir compte de l'urgence qu'il y a à réagir face aux nouvelles tendances qui apparaissent, en particulier du fait des changements climatiques.

Le Conseil attache une grande importance à vos recommandations en matière de graduation et se félicite de l'application des nouvelles directives approuvées en 2007. La procédure est désormais plus claire, plus générale et plus transparente. Il s'agit là bien entendu d'une question extrêmement sensible et particulièrement préoccupante pour ceux qui ne devraient plus faire partie de cette catégorie. Ils s'estiment toujours vulnérables et sont incertains quant au futur, quant aux développements à moyen et long terme suite à une graduation éventuelle. À cet égard, le Comité porte une lourde responsabilité, responsabilité que, j'en suis sûre, il continuera à assumer avec un grand professionnalisme et une grande intégrité, comme il l'a fait par le passé.

Permettez-moi d'insister dans ce contexte sur l'importance pour le Comité de poursuivre son action de diplomatie publique et de tenir les États Membres régulièrement informés du déroulement de ses travaux afin de leur permettre de prendre des décisions éclairées lors de la session de fond du Conseil économique et social.

Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire général adjoint,
Distingués membres du Comité,

Le Conseil économique et social a une année très chargée devant lui. Je suis convaincue que le Comité et le Conseil travailleront ensemble en faveur de la réalisation des objectifs du Conseil. Agissons afin d'améliorer les conditions de vie des millions de personnes qui en ont grandement besoin.

J'attends avec impatience les résultats de vos travaux et les recommandations que vous formulerez à l'intention du Conseil économique et social afin de contribuer à la réalisation des objectifs des Nations Unies dans le domaine du développement. Travaillons ensemble et efforçons-nous de servir et de renforcer une Organisation à laquelle nous sommes si fiers d'appartenir.

Je vous remercie.